

Le 22 mai 2019

Minutes – Session d’Information
Réf. : RFP/UNDP/HAI/19.064 – Cartographie des aléas

Lieu : local du PNUD
14, Rue Reimbold, Bourdon

Date : 25 avril 2019

Etaient présents pour les soumissionnaires :

- 2 firmes via Skype

Etaient présents pour l’équipe des Opérations :

- 4 représentants (Unité des Achats – Projet)

Objectif de la session : Organiser une conférence préparatoire qui facilite une meilleure compréhension de la mission.

Ordre du jour :

- Passer en revue certains aspects du document de sollicitation
- Attirer l’attention sur les ajustements/éclaircissements dans les termes de référence
- Commentaires d’ordre général et questions des soumissionnaires

La conférence préparatoire s’est tenue via Skype le 21 mai 2019 à partir de 10h25 Am au local du PNUD (Reimbold – Bourdon).

Déroulement de la Session

Document de sollicitation : Il s’agit d’un processus divisé en 2 lots distincts : Lot 1 : Cartographie des aléas mouvements de terrain dans les départements des Nippes et du Sud (Haïti) & Lot 2 : Cartographie des aléas inondation et submersion marine dans les départements des Nippes et du Sud (Haïti). Le soumissionnaire peut soumissionner l’un ou les 2 lots.

La soumission pour le lot 2 est conditionnée à une garantie de soumission d’un montant de USD 9,000.00 tel que précisé dans le document de sollicitation (réf. Section 3 – Fiche Technique). L’original de la garantie doit être reçue avant l’expiration du délai de soumission au No 14, Rue Reimbold, PNUD Haiti. Il est recommandé au soumissionnaire d’inclure dans la proposition technique la version numérique de la garantie ainsi que la preuve d’envoi au PNUD.

Pour la soumission en consortium, les critères de qualification sont évalués sur une base de *satisfaction cumulative*.

La grille d'évaluation par lot a été ajustée pour préciser essentiellement les exigences académiques par profil requis dans la composition de l'équipe technique (***il est joint une nouvelle version de chaque grille d'évaluation***).

Termes de référence : Le mandat de chaque lot du processus ne change pas. Dans la perspective d'avoir des études de qualité prenant en compte les réalités du terrain, la nouvelle version des Termes de Référence inclut certaines précisions importantes concernant :

- Une répartition indicative entre le temps de travail de terrain et au bureau ;
- La nécessité de joindre dans l'offre technique un chronogramme des activités en précisant la répartition du temps de travail entre terrain, déplacements, réunions et bureau par spécialité/intervenants.
- Les exigences des compétences minimales requises (académiques et professionnel) de l'équipe pour chaque spécialité (profil vs fonction) requis, pour mieux juger de l'adéquation de l'équipe proposée

Il est joint une nouvelle version des Termes de Référence par lot à être considérée par le soumissionnaire.

Commentaires & Remarques

Certains points importants à considérer/rappeler :

- Le chronogramme détaillé doit être inclus dans la proposition technique ;
- Le plan de mise en œuvre précisant le temps de terrain par expertise doit être fourni dans la proposition technique ;
- La méthodologie doit refléter une bonne analyse de l'environnement du projet prenant en compte les réalités du contexte haïtien ;
- Le profil doit être en adéquation à la fonction confiée dans le cadre de la mission.

Q1 – A-t-on précisé un pourcentage concernant la proportion ?

R – Oui. 60% à 70 % du temps de travail devrait être dédié aux prospections et/ou validation de terrain.

Q2 – Quelle est la procédure de notation en cas de notation en cas de consortium ?

R – En cas de consortium, l'évaluation se fait sur une base cumulative pour les critères de qualification tel qu'indiqué dans le document de sollicitation.